

*L'économie*

apporté 36 modifications. Les dernières d'entre elles, monsieur l'Orateur, avaient causé aux Canadiens énormément d'ennuis et d'inquiétude, notamment à ceux qui craignaient de perdre leurs régimes d'assurance dentaire et d'assurance-maladie, aux chefs de petites entreprises, aux membres des professions libérales, aux comptables, aux détaillants, aux organismes de charité, aux habitants du Nord.

Je fais remarquer, monsieur l'Orateur, que le traitement qui est réservé aux habitants du Nord n'est guère amélioré par rapport au budget. Il subsiste énormément d'incertitude quant au sort que l'on réserve aux Canadiens qui habitent le Nord et qui sont si durement frappés par le marasme économique actuel. Ces propositions ont fait mal à notre économie. Elles ont provoqué l'incertitude, elles ont fait perdre énormément de temps aux citoyens qui ont dû les combattre au moment où l'économie ne peut accepter ce fardeau supplémentaire.

Je suis ravi de cet esprit de collaboration, nouvellement trouvé, dont le premier ministre a fait état aujourd'hui durant la période des questions. Il a dit qu'il accueillerait à bras ouverts toute proposition de l'opposition susceptible d'améliorer la situation. Mais pourquoi le premier ministre a-t-il attendu si longtemps? Pourquoi a-t-il fallu une année entière pour apporter ces changements? Nous sommes heureux que l'on ait apporté ces changements fiscaux; nous le sommes même doublement, puisque nous avons lutté pendant environ un an pour les obtenir, de concert avec les citoyens intéressés.

En janvier dernier, soixante-deux membres du caucus conservateur ont sillonné le pays pour rencontrer des Canadiens, d'un océan à l'autre, pour écouter leurs idées quant aux moyens de remédier à la situation, quant aux changements qu'il convenait d'apporter au budget. Nous en avons tiré un volumineux rapport qui a été publié il y environ huit mois, et il a fallu tout ce temps au gouvernement pour revenir sur terre et pour comprendre la nature des changements qui ont été proposés dès novembre dernier, pour comprendre quelles étaient les conséquences de ce budget non seulement sur l'économie, mais aussi bien sur le tissu social du Canada. Pourquoi nous a-t-il fallu attendre aussi longtemps? Pourquoi a-t-on fait ces propositions en premier lieu, et pourquoi a-t-il fallu si longtemps pour les modifier?

Cette volte-face monumentale, cet incroyable aveu d'incompétence et d'incompréhension reste incomplet. D'autres changements restent à venir. Nous lutterons au comité pour obtenir de nouvelles modifications, des changements qui toucheront les agriculteurs, les petites entreprises et les propriétaires de maisons. L'incertitude subsiste, car l'ampleur des changements proposés par le ministre a repoussé la décision d'un an ou deux. L'incertitude demeure, et s'il y a un message qui nous a été transmis de façon claire et nette dans toutes les audiences que nous avons tenues cette année sur les propositions budgétaires, c'est bien que l'incertitude empêche les Canadiens de prendre des décisions, elle ruine toute possibilité de lutter contre la récession dans laquelle nous sommes actuellement plongés.

Le ministre a dit que nous avons exigé des budgets tous les trois mois. Bien sûr, monsieur l'Orateur, et nous n'avons pas à nous en excuser. Nous l'avons fait, parce que le budget de novembre 1981 était mauvais. Les Canadiens voulaient qu'on le modifie, et nous aussi. Et il a fallu près de 12 mois pour qu'on finisse par apporter les modifications souhaitées. Une

question se pose: est-ce qu'on propose aujourd'hui au pays une nouvelle norme de responsabilité ministérielle? Nous constatons en effet que le vice-premier ministre, l'auteur de ce budget, fait encore partie du cabinet, alors que le sous-ministre des Finances a quitté son poste et que le secrétaire principal du cabinet, qui a lui aussi beaucoup contribué à ce budget, a également quitté son poste. Mais le vice-premier ministre lui, siège toujours sur les premières banquettes de la Chambre des communes. Une telle chose ne serait tout simplement pas tolérée dans les autres démocraties parlementaires.

Je passerai maintenant, monsieur l'Orateur, à l'essentiel de certaines des déclarations que nous a faites le ministre aujourd'hui. Il a dit que c'était grâce à un contrôle sévère des dépenses gouvernementales notamment que l'on pourrait réduire l'ampleur du déficit budgétaire. Ce ne sont que des mots, des mots que nous entendons depuis maintenant trois ans, mais des mots vides de sens car, encore une fois, dans cet exposé budgétaire, les dépenses gouvernementales augmentent toujours de 20 p. 100 par an, tout comme l'année dernière. Les chiffres que cite le budget pour la période de 1976 à 1982 sont trompeurs, et je le prouverai au ministre quand il le voudra. Ils sont trompeurs. Cela équivaut à comparer des pommes et des oranges, et c'est ainsi qu'on induit les Canadiens en erreur.

Je passe maintenant à un domaine où le gouvernement peut parfaitement exercer le contrôle, à savoir les dépenses d'administration des ministères. Le ministre a dit qu'il y avait des augmentations statutaires des dépenses auxquelles on ne pouvait se soustraire sans changer la loi. Voyons certaines de ces dépenses d'administration. Les prévisions budgétaires des 12 ministères les plus importants annoncent pour l'exercice de 1982-1983 une augmentation de ces dépenses de quelque 17.1 p. 100 par rapport aux dépenses prévues pour l'année dernière.

Voyons ces augmentations dans certains de ces ministères: à l'Agriculture, 22..8 p. 100; à l'Emploi et à l'Immigration, 40 p. 100; à la Santé nationale et au Bien-être social, 32.5 p. 100; aux Transports, quelque 20 p. 100. Voilà qui montre à quel point le gouvernement cherche sérieusement à empêcher ses dépenses d'augmenter. Ce sont là des domaines où le gouvernement peut agir, mais il n'a rien fait pour indiquer qu'il connaît l'importance de contrôler un peu ses dépenses. Il continue de dépenser sans se préoccuper de ce qui se passe au Canada, sans se soucier du fait qu'il a imposé le programme des 6 et 5 p. 100 en vertu duquel les Canadiens doivent limiter leurs demandes à 6 p. 100, alors que lui continue avec allégresse à dépenser 17.1 p. 100 de plus.

D'après le budget que le ministre vient de nous présenter, les cotisations d'assurance-chômage vont augmenter de 40 p. 100. C'est purement et simplement une hausse des impôts. C'est une hausse des impôts au moment où nous pouvons le moins nous la permettre, et c'est une autre erreur monumentale de l'ancien ministre des Finances dans son budget de novembre dernier. Monsieur l'Orateur, vous vous souvenez qu'on avait alors abaissé les cotisations d'assurance-chômage, au moment même où nous étions sur le point de battre tous les records de chômage, où nous savions que la caisse d'assurance-chômage ferait face à des demandes sans précédent. Si on avait maintenu les cotisations à leur niveau l'an dernier au lieu de les réduire, l'économie n'aurait pas été aussi durement ébranlée